



Pour citer cet article :

Guérin-Desjardins (Jacques), « Adaptation des " Méthodes Scoutes " aux Enfants délinquants », *Pour l'enfance coupable*, n°12, juin-juillet 1936, pp. 1 - 4.



POUR L'ENFANCE " COUPABLE "

Bulletin d'information
de la Ligue d'Étude et de Réforme du Statut de l'Enfance délinquante

RÉDACTRICE

Mlle Magdeleine Lévy

Docteur en Droit

12, rue Guy-de-la-Brosse, PARIS (V^e)

Tél. : GOBELINS 16-62

Abonnement annuel 20 fr
Étranger 25 fr

CHÈQUES POSTAUX

Pour l'Enfance « Coupable » - Paris 136948

Adaptation des " Méthodes Scoutes " aux Enfants délinquants

Dans son article du mois précédent, M. Guérin-Desjardins, a montré comment une généralisation des méthodes et des idéaux du scoutisme pourrait contribuer d'une manière très efficace à la PRÉVENTION des délits des mineurs. Il expose aujourd'hui une autre partie du rôle que peut jouer la pédagogie scout, celle qui ne concerne plus seulement la préservation, mais la RÉÉDUCATION et la réadaptation à une vie normale des enfants déjà délinquants.

I. ENFANTS HORS D'UNE INSTITUTION

Il y a d'abord les enfants mis en « liberté surveillée ». Fréquemment, le délégué, chargé de les suivre, a beau leur manifester beaucoup de compréhension et de sympathie il se rend compte qu'une partie de son effort est contrecarré par les influences qui s'exercent sur l'enfant dans ses moments de loisirs, il souhaite qu'un milieu favorable puisse être trouvé pour y plonger l'enfant, comme dans un bain rafraîchissant et purifiant. Nous n'hésitons pas à dire — après expériences — que les associations scoutes « sont là pour ça ». Il s'agit, bien entendu, des cas où nulle contagion n'est à craindre pour les enfants sains ; ces cas sont les plus nombreux. Sans vouloir généraliser, certes, on peut dire que la différence entre un enfant « sain » et un enfant « délinquant » c'est parfois, tout simplement que le second... *s'est fait prendre* ! Si tous les enfants étaient parfaits — aussi bien les meilleurs — il n'y aurait pas besoin de scoutisme, on peut donc, souvent, mettre sur le même pied des enfants très différents sans aucun danger pour personne, quels que soient leurs antécédents. Et la « méthode scout », qui n'est pas une méthode pour *petits*

garçons bien sages mais un système pour des garçons robustes, pleins de vitalité et, parfois, turbulents, s'accommode excellemment des enfants qu'un trop plein d'énergie ou que des désirs trop vifs ont conduits à violer la loi.

Voici deux exemples. J'en pourrais donner plus.

R. L..., 16 ans, fugue fort intelligemment préméditée avec un camarade plus jeune voyage sans billet on les arrête dans un port où ils cherchaient à s'embarquer, on est étonné de découvrir que leur camaraderie est parfaitement « honnête », ils ne sont partis qu'à deux mais, en réalité, R. L... était depuis plusieurs mois, sur un terrain vague proche de son domicile, le « chef d'une bande d'explorateurs se préparant à partir pour Tombouctou » ! Confié à une troupe d'éclaireurs, R. L... apprend à être explorateur *de la bonne manière* — ses qualités de « meneur » sont utilisées — il devient « chef de patrouille » et conduit parfaitement plusieurs garçons dans le sens de la « Loi Scout ».

J. K..., 14 ans, père décédé, fils unique ; sa mère, une brave femme, s'est remise en ménage avec un ami. L'enfant, sensible, ne l'a jamais admis, le garçon n'a pas de camarades et « s'aigrit » ; un jour sa mère le frappe ; il lui répond à coups de poings. Correction paternelle (1). Dans l'institution à laquelle il est confié on repère sa franchise et sa sociabilité. Le directeur le signale à un chef éclaireur. Lorsqu'il est libéré, l'enfant se passionne pour les activités scout, il donne toute satisfaction dans « sa troupe » et même... chez lui.

(1) On appelle « Correction paternelle » la mesure qui permet à un père de famille, ou, à son défaut, à la mère ou au tuteur, de demander l'internement d'un enfant difficile dans une maison de rééducation privée ou de l'Etat.

II. ENFANTS DANS UNE INSTITUTION

Ici, il s'agit d'un tout autre problème : non plus de placer des enfants libres dans des groupes scouts, mais de faire pénétrer les méthodes du scoutisme dans des institutions fermées.

Selon les cas, selon le caractère des établissements, selon les possibilités, il y a trois manières de procéder

a) Faire organiser à certains jours (fixes ou exceptionnels) des distractions pour les enfants par quelques chefs éclaireurs ou par les aînés appelés « Routiers ».

b) Réformer les méthodes employées et la manière de traiter les enfants en s'inspirant dans toute la conduite de l'établissement des principes du scoutisme.

c) Organiser, au sein de l'institution, de véritables groupes scouts, affiliés régulièrement à une Association officielle de Scoutisme.

Il est évident que ces trois possibilités ne s'excluent pas et qu'elles peuvent marcher de pair. Mais c'est la seconde (la réforme générale des méthodes sous l'inspiration des expériences faites dans et par le Scoutisme) qui me paraît la plus urgente et j'y insisterai au cours de cet article.

A. Distractions organisées par des Eclaireurs

Il peut s'agir de fêtes occasionnelles ou de réunions à jours fixes. Le programme reste sensiblement le même : jeux, chants, quelquefois représentation théâtrale.

Depuis plusieurs années, j'ai dirigé, aidé de quelques « routiers », des séances de ce genre au Patronage Rollet. L'expérience a été très intéressante à différents points de vue. Au point de vue psychologique, il y a un « premier contact » à établir qui est tout à fait particulier. Les pensionnaires, dont certains sont déjà de grands jeunes gens, considèrent d'abord avec un peu d'étonnement, pour ne pas dire de suspicion, l'intrus qui vient se mêler de « les faire jouer », comme s'ils étaient des « p'tits mômes ». Ce sont les plus jeunes qui « marchent » les premiers. Ce serait une grande erreur de rendre le jeu obligatoire. Il faut, au contraire, dire aux garçons : « Moi, je ne suis pas de l'administration. J'ai pensé que vous vous embêtiez de n'avoir rien à faire. Et comme je sais beaucoup de jeux nouveaux, j'ai envie de les jouer avec vous. Ceux qui ont envie d'essayer, faites un cercle autour de moi... » Si le jeu est amusant et mouvementé, on voit des aînés s'y joindre progressivement en se donnant l'air de le faire machinalement et sans le désirer réellement. (Ce manège est fort curieux à observer). Et puis,

il reste les irréductibles, ceux qui ne veulent pas admettre qu'ils aimeraient s'amuser aussi. Ils fument et crachent pour avoir l'air d'être des « durs de durs ». Ils ont un rôle à jouer devant les autres. Ils veulent être à la hauteur du personnage qu'ils s'imaginent être et qu'ils veulent faire croire aux autres qu'ils sont. Le grand problème c'est de les gagner à leur tour. Il m'est arrivé de réussir grâce au stratagème suivant : « Eh ! toi, là, l'homme à la redresse, t'as pas l'air trop crétin, viens me donner un coup de main. J'ai besoin d'un grand comme toi pour marquer les buts ! » Seulement, il faut faire attention à qui on s'adresse, cela ne réussit pas toujours. Parfois, on obtient cette réponse : « Ça va, ça va. J' suis pas un *bois-scoute* moi ! », dont la relation écrite ne peut vous marquer l'accent, ce que je regrette vivement.

Quels sont les résultats de ces séances de jeux ? Il ne faut pas en attendre des miracles. Elles sont trop courtes et trop espacées. On remarque néanmoins un épanouissement spontané chez certains garçons, assez fermés au début. Il semble qu'ils sont heureux d'avoir des amis qui s'intéressent à eux. Dans les moments de repos, il y en a qui bavardent et demandent si on pourra faire quelque chose pour eux quand ils sortiront. Ils ont l'air surtout d'apprécier quelque chose qui, par exception, est *libre*, quelque chose, qu'à son propre gré, on peut faire ou ne pas faire. Indépendamment de la joie que leur donne le jeu en lui-même, ils paraissent lui être reconnaissants de ce qu'il leur offre une occasion de *décider eux-mêmes d'un de leurs actes*.

B. Adaptation des principes scouts à l'organisation générale d'un établissement

Je ne dis pas pour l'instant organisation de groupes scouts au sein de l'institution (ce qui est tout autre chose). Je dis utilisation de méthodes pédagogiques nouvelles inspirées de celles du scoutisme. C'est très possible, puisque cela déjà a été fait avec d'excellents résultats. C'est même d'autant plus possible que le scoutisme lui-même s'est inspiré pour l'éducation de garçons normaux de certains procédés inventés pour des enfants difficiles.

Baden Powell déclare, en effet, que certaines « manières de faire » du Scoutisme lui ont été suggérées par les expériences américaines de Thomson Seton qu'on avait baptisé le « dompteur d'apaches », tellement il réussissait bien dans ce milieu particulier ! (Heureusement, les parents des petits éclaireurs bien élevés ignorent l'histoire de la pédagogie Scoute !)

Il y a, dans le Scoutisme, un grand nombre

d'activités et de procédés éducatifs, mais il y en a deux, absolument primordiaux, qui devraient être à la base de la réforme des institutions de rééducation.

Le premier principe base c'est de *former le caractère en donnant des choses A FAIRE*.

La leçon théorique de morale ne porte pas, elle ne déclanche pas l'acte. Le grand art c'est de placer l'enfant dans des situations telles qu'il aura à agir, à produire réellement des actions dignes de se répéter et de devenir habitudes. Le caractère se forme par l'exercice... comme le muscle d'un athlète. Il faut donc suggérer à l'enfant des choses à accomplir, et les choisir parmi des activités formatrices. C'est ainsi que (plutôt que de « prêcher » une leçon sur le soin et la régularité) on se servira des travaux manuels pour faire acquérir le sens de l'ordre, la persévérance, etc. Pour enseigner le contrôle de soi on utilisera des jeux sportifs exigeant du joueur la maîtrise de ses impulsions. Pour apprendre la solidarité et rendre plus attentif aux besoins des autres, on exercera l'enfant à mener à bien une entreprise *collective* dans laquelle chaque exécutant devra fondre son égoïsme dans l'ensemble en vue du but commun, par exemple : décoration d'un local, ou pique-nique au cours duquel chaque participant aura à exécuter un service pour le groupe tout entier.

Cette *éducation par l'action* doit être à la base de la rééducation des jeunes délinquants. Il ne servirait à rien de les bourrer de bons conseils, si leur vie à l'intérieur de l'institution n'est pas remplie d'activités intéressantes et joyeuses, si leur temps n'est pas occupé par des exercices variés choisis en vue de ce qu'ils peuvent développer.

Notez que ce ne sont pas seulement des aptitudes qui se cultivent ainsi mais toutes les qualités du caractère. Le jeune délinquant est, presque toujours, un *inadapté social*, la demande et la pression de la société sur son individualité ont été trop fortes, il ne sait plus vivre dans la collectivité en se pliant à ses indispensables exigences. *On ne le réadaptera qu'en faisant de l'institution une société en réduction proportionnée à ses forces*. Mais encore faut-il que société il y ait ! C'est-à-dire que l'individu ne se sente pas une chose mais une personne, et qu'il soit appelé à apprendre la conduite morale grâce aux actes que demandera de lui une véritable communauté où il expérimentera des rapports, non pas de « matricule » à « matricule », mais de vivant à vivant.

Et ceci nous amène à notre second principe

fondamental : *rééduquer par la liberté en vue de la liberté*.

Entendons-nous : il ne s'agit pas de laisser faire au jeune délinquant tout ce qui lui passe par la tête. Mais il s'agit de ne pas disposer sa vie, comme s'il n'avait plus en lui aucune velléité de disposer de lui-même et devait « être agi » de l'extérieur par des volontés étrangères à la sienne, aussi ne faudra-t-il pas lui commander toutes choses comme à une mécanique ! Il faut au contraire arranger son existence (donc organiser tout l'établissement) de telle sorte que le pensionnaire, tout en se pliant aux règles indispensables à une vie collective, conserve des occasions de décider lui-même de certaines choses le concernant. La vie morale est un choix perpétuel. Comment voudrait-on qu'un enfant apprennent pour plus tard à choisir *bien* s'il n'a jamais été exercé à *choisir* ? Dans tout ce qui est indifférent — et ce n'est qu'un début — l'enfant devra garder cette liberté du choix : choix d'un jeu, choix d'un livre, etc... Et pourquoi, petit à petit, les règles mêmes de la vie collective ne seraient-elles pas préparées, discutées et volontairement promulguées par les colons eux-mêmes ? (Ceci n'est pas une nouveauté, il s'agirait seulement d'oser l'étendre...) Enfin, nos expériences scouts nous ont montré d'une si éclatante manière ce qu'on peut obtenir d'un enfant *par la confiance*, nous voudrions que, petit à petit également, surveillance et contrôle se relâchent, que l'enfant soit engagé à reconquérir progressivement sa liberté en montrant que, cette fois-ci, il sera digne de s'en servir. Le contrôle extérieur céderait progressivement le pas à un contrôle interne et personnel — le seul, soyons-en bien persuadés, qui qualifie un individu à la vie au milieu de ses semblables. L'idée fixe des « surveillants », qui seraient devenus des « rééducateurs », ce ne serait pas de « faire tenir tranquille » l'enfant pendant son temps de détention mais, à chaque instant, de le préparer pour *après* sa libération.

Il n'y a pas là seulement changement de méthodes, il y a là, on le voit, une révolution dans la perspective.

C. Groupes Scouts à l'intérieur d'un établissement

Pour commencer, je crois qu'il vaut mieux se servir des procédés Scouts, par adaptation et non par affiliation. S'inspirer tant qu'on veut des principes, ne pas copier les réalisations.

Mais, dans des établissements rénovés, dans une ambiance où l'espoir de réadaptation aura remplacé la volonté de répression, il sera peut-être possible d'avoir en France, comme il y en a dans

d'autres pays, de vraies troupes d'Éclaireurs, affiliées à une Fédération Scoute, au sein d'une institution... « pénitentiaire ».

Pour le moment, le projet serait prématuré. Il doit être préparé par d'autres tentatives expérimentales.

Mais rien n'est impossible lorsqu'on débute bien. Il y a quelque temps un Commissaire des Scouts anglais, de sa profession inspecteur des prisons, me racontait qu'à Malte il avait vu fonctionner une troupe d'éclaireurs dans une colonie de jeunes délinquants. Ces garçons avaient revêtu leur uniforme scout pour le recevoir ; plusieurs d'entre eux portaient l'insigne d' « explorateur ». Or, pour gagner cet insigne, il faut avoir campé *seul*, au cours d'un voyage à pied de 24 heures... Le directeur de la maison certifia que rien n'avait été modifié aux règles du scoutisme pour ses « condamnés ». Comme éclaireurs, ils avaient donné leur *parole d'honneur* qu'ils ne chercheraient jamais à s'échapper. On les avait cru. On les traitait comme des pensionnaires d'un collège moderne où l'on fait confiance aux internes pour se surveiller eux-mêmes. Ils partaient donc librement avec leur petite tente. Et, parmi ces « libres explorateurs », pas un seul, jamais, n'était rentré... en retard.

Voilà ce que produit la *méthode de la confiance*, — racine du système éclaireur — lorsqu'on l'applique à des enfants qu'on a progressivement entraînés à en bénéficier.

Souhaitons qu'un jour prochain, la France voit aussi de semblables merveilles.

J. GUÉRIN-DESJARDINS,
Commissaire National des Éclaireurs Unionistes de France.

Une expérience scout dans un internat de jeunes filles

Le récit que l'on va lire a pour auteur la jeune cheftaine créatrice et animatrice d'un groupe d'éclaireuses. Ces jeunes filles toutes difficiles et, certaines, délinquantes, ont été confiées à la maison de rééducation le « Refuge Protestant » de Bruxelles par le Juge des enfants. On voit, donc, ici, une application pratique de l'efficacité du scoutisme appliqué aux délinquants.

Nous avons essayé le scoutisme pratique « en abrégé » si l'on peut dire ! Partant du principe utile de la *bonne action* journalière, nous avons

créé un groupe qui s'est rapidement composé de toute la maisonnée (1).

Né au cours de jeux dans le jardin, un dimanche après-midi, le mouvement a rapidement progressé grâce aux efforts et à la bonne conduite des cinq premières adhérentes.

Sous le nom de « *diabes sans peur* » (nous n'ajouterons pas « et sans reproches ») elles se sont montrées très actives.

Car Noblesse Oblige et être « diable sans peur », grâce à l'aide de Dieu qui les guide et les éclaire, c'est, sans doute, affronter courageusement le danger physique et moral, mais c'est bien plus encore.



Pour l'être et le demeurer, il ne suffit pas de faire chaque jour une action *qui coûte quelque chose* ! il faut aussi *promettre* de combattre un à un tous ses défauts afin de surmonter tous les obstacles qui nous empêchent d'être réellement des « *Diabes sans peur* ! »... Jusqu'ici le mensonge et la coquetterie ont été les plus grands écueils !

Il faut aussi apprendre à s'aider mutuellement et, pour cela, d'abord, aimer se mettre au service de chacune et travailler à la bonne entente du groupe. Ce mot d'ordre, qui peut sembler insignifiant, a pris toute sa signification lorsque nous avons campé à Keerbergen, près de Malines :

Jamais aucune « corvée » ne s'est trouvée mal faite ou laissée pour les autres, car les Diabes sans peur (D. S. P.) sont toutes sœurs.

L'une d'entre elles, la plus exubérante, a confectionné des insignes triangulaires et un fanion, où les lettres D. S. P. se détachaient en rouge sur fond bleu. Les insignes furent solennellement remis à chacune par la Directrice et les Diabes sans Peur s'engageaient, désormais, à « se sur-

(1) 17 fillettes.